Communauté de Communes du Bonnevalais
Une Vallée à Partager

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS

Séance du Mercredi 29 avril 2026

Convocation envoyée au délégués communautaires le :

23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriale, s'est réuni à Bonneval en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël BILLARD, Président.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités, Monsieur Éric JUBERT est nommé Secrétaire de séance, fonction qu'il accepte.

Étaient présents :

M. Jean-Marc PETIT -ALLUYES-,
M. François CALLU -ALLUYES-,
M. Éric JUBERT -BONNEVAL-,
M. Jean-Michel LAMY -BONNEVAL-,
Mme Danielle BORDES -BONNEVAL-,
M. Pascal LHOSTE -BONNEVAL-,
Mme Sylvie GOUSSARD -BONNEVAL-,
M. Jean-Philippe GIRAUD -BONNEVAL-,
Mme Marie-Christine NORMAND- BONNEVAL-, M. Guy MOUTET -BONNEVAL-,
M. Joël BILLARD -BONNEVAL-,
Mme Christine CHERDEL -BONNEVAL-,
M. Patrick GOURGUECHON -BONNEVAL-,
Mme Evelyne DIETRICH -BONNEVAL-,
Mme Claire DURAND -BONNEVAL-,
M. Patrick JEANNE –BONNEVAL-,
M. Benoit GESLIN -BOUVILLE-,
M. Frédéric LECOEUR -BOUVILLE-,
M. Jean-Luc PESCHETEAU -BULLAINVILLE-,
Mme Céline KUZBINSKI -DANCY-,
M. Olivier HOUDY -DANGEAU-,
M. Antoine CHEREAU -DANGEAU-,
Mme Christelle COURBOT-DANGEAU-,
Mme Hélène MASSEBOEUF -DANGEAU-,
M. Bernard GOUIN -FLACEY-,
M. David LEGRAND -LE GAULT ST DENIS-,
Mme Virginie VERBIESE -LE GAULT ST DENIS-,
M. Bruno LHOSTE -MONTBOISSIER-,
Mme Christelle FORESTIER-MONTBOISSIER-,
M. Gilles ROUSSELET MONTHARVILLE-,
M. Fabrice CHABOCHE -MORIERS-,
M. Denis GOUSSU -NEUVY EN DUNOIS-,
M. Brian PELLERIN -PRE ST EVROULT-,
M. Marie-Stella PERIER -PRE ST MARTIN-,
Mme Elodie LEVACHER -ST MAUR/LE LOIR-,
M. Jean-Paul BALLE -ST MAUR/LE LOIR-,
M. Éric FALLOU -SANCHEVILLE-,
Mme Rachèle GHESTEM-SANCHEVILLE-,
M. Nicolas FIETTE -SAUMERAY-,
M. Anthony CHABOCHE- SAUMERAY-,
Mme Pauline NOUVELLON- TRIZAY-LES-BONNEVAL-, suppléante de M. Michel GIRARD
M. Dominique IMBAULT- VILLIERS ST ORIEN-,

Étaient absents et excusés ayant donné pouvoir :
Mme Laure HARDY -ALLUYES-, donne pouvoir à M. Jean-Marc PETIT
Mme Brigitte DUFER – BONNEVAL-, donne pouvoir à Mme Sylvie GOUSSARD
M. Jean-Marc VANNEAU -SANCHEVILLE, donne pouvoir à M. Jean-Marc VANNEAU

Participent à la réunion :
Mme Sophie TOUDY-CLEMENT – Directrice Générale des Services
M. Damien ZEPHIRIN - Responsable du Pôle Éducation et Culture

Le Président ouvre la séance à 19 heures constate que le quorum est atteint.

Communauté de Communes du Bonnevalais
Une Vallée à Partager

DATES DE REUNIONS A VENIR

VICES-PRÉSIDENTS		CONFÉRENCE DES MAIRES		CONSEIL COMMUNAUTAIRE	
JOURS	HEURES	JOURS	HEURES	JOURS	HEURES
Mercredi 27 mai 2026	08h30	Mercredi 27 mai 2026	19h00	Mercredi 10 juin 2026	19h00
		Mercredi 24 juin 2026	19h00	Mercredi 8 juillet 2026	19h00
Lundi 31 août 2026	08h30	Mercredi 2 septembre 2026	19h00	Mercredi 9 septembre 2026	19h00
Mardi 3 novembre 2026	08h30	Mercredi 4 novembre 2026	19h00	Mardi 10 novembre 2026	19h00
Lundi 7 décembre 2026	08h30	Mardi 8 décembre 2026	19h00	Mercredi 16 décembre 2026	19h00

BILLARD Joël
Le Maire de Bonneval, Éric JUBERT, est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Je vous demande d'approuver l'ajout d'un point à l'ordre du jour :
- Convention programme d'aide à l'investissement immobilier

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité l'ordre du jour ainsi modifié.

****
**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Élection des délégués aux différents organismes

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD
DEL N°2026/052 À 070

Le conseil désigne comme suit les délégués communautaires dans les différents organismes :

	TITULAIRE	TITULAIRE	SUPPLEANT	SUPPLEANT
GAL BEAUCE DUNOIS	JM. LAMY	F. CHABOCHE	D. LEGRAND	B. LHOSTE
SYNDICAT MIXE DE L'OZANNE	JM. VANNEAU	A. CHEREAU	D. IMBAULT	E. JUBERT
	P. JEANNE	O. HOUDY	B. GESLIN	G. BEAUREPERE
ENERGIE EURE ET LOIR	D. IMBAULT		J. BILLARD	
EURE ET LOIR INGENIERIE – ELI	JM. LAMY		P. LHOSTE	
EURE ET LOIR NUMERIQUE	D. GOUSSU	JP. GIRAUD	B. LHOSTE	E. FALLOU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR DE BROU	H. MASSEBOEUF	C. COURBOT	O. HOUDY	A. CHEREAU
HOPITAL HENRI EY	J. BILLARD	E. JUBERT		
COLLEGE A. SIDOISNE	B. GESLIN			
PAYS DUNOIS	O. HOUDY		MS. PERIER	
APPROLYS CENTRE ACHATS	JP. GIRAUD		G. MOUTET	
SPL C'CHARTRES	B. LHOSTE			
MILOS	V. VERBIESE	MS. PERIER	B. PELLERIN	C. FORESTIER
DELEGUE SDIS	O. HOUDY	E. LEVACHER		
DEPANN EMPLOI	B. GOUIN	S. GOUSSARD		
COS COMMUN	B. GESLIN	D. BORDES	C. CHERDEL	C. KUZBINSKI
CNAS	S. GOUSSARD			

CST COMMUN	D. IMBAULT	J. BILLARD	B. GESLIN	JM. LAMY
	E. JUBERT	S. GOUSSARD	B. GOUIN	M. GIRARD
EPFLI	E. JUBERT		F. CHABOCHE	

DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN AU SMAR

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ALLUYES	Jean-Marc PETIT	
BONNEVAL	Éric JUBERT	Jean-Michel LAMY
	Patrick JEANNE	Patrick GOURGUECHON
BOUVILLE	Gilles CHARPENTIER	Josselin CAVART
DANGEAU	Charles BOBET	Antoine CHEREAU
	Cédric BRAIT	Guy BEAUREPERE
MONTBOISSIER	Bruno LHOSTE	Christelle FORESTIER
ST MAUR SUR LE LOIR	Bernard GUILLAUMIN	Jean-Paul BALLE
		Élodie LEVACHER
SAUMERAY	Joël VILLEDIEU	Angélique LE BORGNE
TRIZAY LES BONNEVAL	Jean-Claude SALLE	Pauline NOUVELLON

Composition des commissions communautaires

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD
DEL N°2026/071

Le Conseil Communautaire désigne les membres des commissions communautaires comme suit :

Commission Générale : Tous les conseillers communautaires
Commission Finances : Tous les conseillers communautaires
Commission CLECT : Conférence des Maires

CONFÉRENCE :

ALLUYES	PETIT Jean-Marc
BONNEVAL	BILLARD Joël
BONNEVAL	JUBERT Éric
BOUVILLE	GESLIN Benoit
BULLAINVILLE	PESCHETEAU Jean-Luc
DANCY	KUZBINSKI Céline
DANGEAU	HOUDY Olivier
FLACEY	GOUIN Bernard
LE GAULT-SAINT-DENIS	LEGRAND David
MONTBOISSIER	LHOSTE Bruno
MONTHARVILLE	ROUSSELET Gilles
MORIERS	CHABOCHE Fabrice
NEUVY-EN-DUNOIS	GOUSSU Denis

PRE-SAINT-EVROULT	PELLERIN Brian
PRE-SAINT-MARTIN	PERIER Marie-Stella
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	LEVACHER Elodie
SANCHEVILLE	FALLOU Éric
SAUMERAY	FIETTE Nicolas
TRIZAY-LES-BONNEVAL	GIRARD Michel
VILLIERS-SAINT-ORIEN	IMBAULT Dominique
BONNEVAL	LAMY Jean-Michel
BONNEVAL	JEANNE Patrick
SANCHEVILLE	VANNEAU Jean-Marc

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

	TITULAIRE	SUPPLEANT
ALLUYES	Jean-Marc PETIT	
BONNEVAL	Jean-Philippe GIRAUD	Claire DURAND
BOUVILLE	Josselin CAVART	
BULLAINVILLE	Dominique BOISSIERE	
DANCY	Arnaud HANSSE	Céline KUZBINSKI
DANGEAU	Christelle COURBOT	
FLACEY	Bernard GOUIN	
LE GAULT-SAINT-DENIS	Johan MALLET	
MONTBOISSIER	Solène GUERRY-TOUSSAINT	Cédric BERTHAULT
MONTHARVILLE	Alexandra HUETTE	
MORIERS	Fabrice CHABOCHE	Baptiste FRICHOT
NEUVY-EN-DUNOIS	Ludovic FOIRET	Denis GOUSSU
PRE-SAINT-EVROULT	Fabrice SAINT-HUBERT	
PRE-SAINT-MARTIN	Marie HY	
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	Elodie LEVACHER	
SANCHEVILLE	Rachèle GHESTEM	
SAUMERAY	Thibault DIEU	Gilles PELLETIER
TRIZAY-LES-BONNEVAL	Pauline NOUVELLON	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Marine IMBAULT	Julien BELNOUE
BONNEVAL	Eric JUBERT	
BONNEVAL	Patrick JEANNE	
BONNEVAL	Jean-Michel LAMY	
BOUVILLE	Benoît GESLIN	
DANGEAU	Olivier HOUDY	
LE GAULT ST DENIS	David LEGRAND	
SANCHEVILLE	Jean-Marc VANNEAU	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Dominique IMBAULT	

Communauté de Communes du Bonnevalais
Une Vallée à Partager

COMMISSION COMMUNICATION

	TITULAIRE	SUPPLEANT
ALLUYES	Benoît COCHELIN	Valérie LOUSSU
BONNEVAL	Christine CHERDEL	Jean-Philippe GIRAUD
BOUVILLE	Josselin CAVART	
BULLAINVILLE	Philippe ZUNINO	
DANCY	Alexandra HOLLINGS-GOUYON	Stéphanie BELLESORT
DANGEAU	Christian VALLOT	
FLACEY	Fabienne PROUST	
LE GAULT-SAINT-DENIS	Johan MALLET	
MONTBOISSIER	Solène GUERRY-TOUSSAINT	
MONTHARVILLE	Alexandra HUETTE	
MORIERS	Estelle GARNIER-GUERILLON	Virginie ETRAYEN
NEUVY-EN-DUNOIS	Cécile LEBOULANGER	Véronique SURCIN
PRE-SAINT-EVROULT	Cassandre LAGREE	
PRE-SAINT-MARTIN	Kelly GALLOU	
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	Dorothée GASSELIN	
SANCHEVILLE	Pauline LOCQUENEUX	Amandine POTHIER
SAUMERAY	Aurélie THIROUARD	Anthony CHABOCHE
TRIZAY-LES-BONNEVAL	Laetitia ESNAULT	Pauline NOUVELLON
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Vincent TARTAR	
BONNEVAL	Eric JUBERT	
BONNEVAL	Patrick JEANNE	
BONNEVAL	Jean-Michel LAMY	
BOUVILLE	Benoît GESLIN	
DANGEAU	Olivier HOUDY	
LE GAULT ST DENIS	David LEGRAND	
SANCHEVILLE	Jean-Marc VANNEAU	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Dominique IMBAULT	

COMMISSION TOURISME

	TITULAIRE	SUPPLEANT
ALLUYES	Sébastien CHABOCHE	Laure HARDY
BONNEVAL	Evelyne DIETRICH	Danielle BORDES
BOUVILLE	Martine SAISON	
BULLAINVILLE	Valérie DAZARD	
DANCY	Lénaic BADIN	Marie-Laure MENANDRE
DANGEAU	Charles BOBET	
FLACEY	Marie-Louise HULOT	
LE GAULT-SAINT-DENIS	Emilie THENAISIE	

MONTBOISSIER	Cédric BERTHAULT	Solène GUERRY-TOUSSAINT
MONTHARVILLE	Raphaël BRESSON	Michel LIE
MORIERS	Baptiste FRICHOT	Virgine ETRAYEN
NEUVY-EN-DUNOIS	Denis LHUILLERY	Véronique SURCIN
PRE-SAINT-EVROULT	Cassandre LAGREE	
PRE-SAINT-MARTIN	Bruno LEROUX	
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	Hélène LEONTINE	
SANCHEVILLE	Denis LEGRAIS	Stéphanie BRUNET
SAUMERAY	Véronique CHEVALLIER	Anthony CHABOCHE
TRIZAY-LES-BONNEVAL	Jean-Yves GUILLOT	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Doïna CONEGGO	
BONNEVAL	Eric JUBERT	
BONNEVAL	Patrick JEANNE	
BONNEVAL	Jean-Michel LAMY	
BOUVILLE	Benoît GESLIN	
DANGEAU	Olivier HOUDY	
LE GAULT ST DENIS	David LEGRAND	
SANCHEVILLE	Jean-Marc VANNEAU	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Dominique IMBAULT	

COMMISSION TRANSPORTS

	TITULAIRE	SUPPLEANT
ALLUYES	François CALLU	Alice TRIMOUILLE
BONNEVAL	Jean-Philippe GIRAUD	Sylvie GOUSSARD
BOUVILLE	Benoît GESLIN	
BULLAINVILLE	Éric LEREAU	
DANCY	Stéphanie BELLESSORT	Julien HUBERT
DANGEAU	Jérôme FABBRO	
FLACEY	Julien VAN DER STUYFT	Bernard GOUIN
LE GAULT-SAINT-DENIS	Alexandre MANNEVY	
MONTBOISSIER	Quentin VOISIN	Kevin DELHAYE
MONTHARVILLE	Alexandre MARTIN	
MORIERS	Sylvie BALANDIER	Nicolas BARBIER
NEUVY-EN-DUNOIS	Elisabeth BOUCHER	Catherine PLU
PRE-SAINT-EVROULT	Gwladys DULEU	
PRE-SAINT-MARTIN	Hélène MOREY	
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	Elodie LEVACHER	
SANCHEVILLE	Julian ALLAIS	
SAUMERAY	Thibault DIEU	
TRIZAY-LES-BONNEVAL	Samuel BOULAI	

VILLIERS-SAINT-ORIEN	Franck JAVEAU	
BONNEVAL	Eric JUBERT	
BONNEVAL	Patrick JEANNE	
BONNEVAL	Jean-Michel LAMY	
BOUVILLE	Benoît GESLIN	
DANGEAU	Olivier HOUDY	
LE GAULT ST DENIS	David LEGRAND	
SANCHEVILLE	Jean-Marc VANNEAU	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Dominique IMBAULT	

COMMISSION ENFANCE

	TITULAIRE	SUPPLEANT
ALLUYES	Alice TRIMOUILLE	Maxime-Thomas SOLARZ
		Laure HARDY
BONNEVAL	Jean-Philippe GIRAUD	Sylvie GOUSSARD
BOUVILLE	Martine SAISON	Emilie BERNARDIN
BULLAINVILLE	Eric LEREAU	
DANCY	Alexandra HOLLINGS-GOUYON	Chantal PIPEREAU
DANGEAU	Hélène MASSEBOEUF	
FLACEY	Sylvie POITRIMOL	Emilie FLEURY
		Bernard GOUIN
LE GAULT-SAINT-DENIS	Sabrina LELIARD	
MONTBOISSIER	Christelle FORESTIER	Ingrid MARTIN
MONTHARVILLE	Melissa REPESSE	
MORIERS	Estelle GARNIER-GUERILLON	Gwenaëlle TREHIN
NEUVY-EN-DUNOIS	Elisabeth BOUCHER	Ludovic FOIRET
PRE-SAINT-EVROULT	Claire BEAUJEAU	
PRE-SAINT-MARTIN	Georgette CABART	
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	Florence VIOLETTE	Hélène LEONTINE
SANCHEVILLE	Julian ALLAIS	Pauline LOCQUENEUX
SAUMERAY	Tiphaine GUERIN	Aurélie THIROUARD
TRIZAY-LES-BONNEVAL	Laetitia CAILLIAU	Pauline NOUVELLON
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Julien BELNOUE	
BONNEVAL	Eric JUBERT	
BONNEVAL	Patrick JEANNE	
BONNEVAL	Jean-Michel LAMY	
BOUVILLE	Benoît GESLIN	
DANGEAU	Olivier HOUDY	
LE GAULT ST DENIS	David LEGRAND	
SANCHEVILLE	Jean-Marc VANNEAU	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Dominique IMBAULT	

Communauté de Communes du Bonnevalais
Une Vallée à Partager

COMMISSION ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

	TITULAIRE	SUPPLEANT
ALLUYES	François CALLU	Annie HUBERT
BONNEVAL	Patrick GOURGUECHON	Pascal BERLUCHON
BOUVILLE	Frédéric LECOEUR	
BULLAINVILLE	Philippe ZUNINO	
DANCY	Jean-Paul GOMBAULT	Jean-Marc SAINT-MAIXENT
DANGEAU	Christian VALLOT	
FLACEY	Renaud DUNAND	
LE GAULT-SAINT-DENIS	Julien COLLAS	Bertrand DARMIGNY
MONTBOISSIER	Ingrid MARTIN	
MONTHARVILLE	Gilles ROUSSELET	
MORIERS	Sébastien NOEL	Romain BARNICHON
NEUVY-EN-DUNOIS	Benjamin LAGREE	Thomas GOUSSU
PRE-SAINT-EVROULT	Mélanie LE DEAN	
PRE-SAINT-MARTIN	Gilles SALLE	
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	Jean-Paul BALLE	
SANCHEVILLE	Jean-Marc VANNEAU	
SAUMERAY	Gilles PELLETIER	Véronique CHEVALLIER
TRIZAY-LES-BONNEVAL	Bruno ELAMBERT	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Dominique IMBAULT	
BONNEVAL	Eric JUBERT	
BONNEVAL	Patrick JEANNE	
BONNEVAL	Jean-Michel LAMY	
BOUVILLE	Benoît GESLIN	
DANGEAU	Olivier HOUDY	
LE GAULT ST DENIS	David LEGRAND	
SANCHEVILLE	Jean-Marc VANNEAU	

COMMISSION ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	TITULAIRE	SUPPLEANT
ALLUYES	François CALLU	Laure HARDY
BONNEVAL	Patrick GOURGUECHON	Pascal BERLUCHON
BOUVILLE	Frédéric LECOEUR	Benoît GESLIN
DANGEAU	Guy BEAUREPERE	Antoine CHEREAU
LE GAULT-SAINT-DENIS	Julien COLLAS	Damien CHERAMY
SAUMERAY	Gilles PELLETIER	Véronique CHEVALLIER

+ les Maires des communes assainies

Communauté de Communes du Bonnevalais
Une Vallée à Partager

COMMISSION EAU

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ALLUYES	Annie HUBERT	Laure HARDY
BONNEVAL	Patrick GOURGUECHON	Pascal BERLUCHON
BOUVILLE	Frédéric LECOEUR	
BULLAINVILLE	Philippe ZUNINO	
DANCY	Hervé LASNE	Jean-Marc MAIXENT
DANGEAU	Antoine CHEREAU	
FLACEY	Bernard GOUIN	
LE GAULT-SAINT-DENIS	Virginie VERBIESE	
MONTBOISSIER	Anne RIPEAU-TAILLEPIED	Quentin VOISIN
MONTHARVILLE	Gilles ROUSSELET	
MORIERS	Fabrice CHABOCHE	Sébastien NOEL
NEUVY-EN-DUNOIS	Denis GOUSSU	Benjamin LAGREE
PRE-SAINT-EVROULT	Xavier PELLERIN	
PRE-SAINT-MARTIN	Gilles SALLE	
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	Bernard GUILLAUMIN	
SANCHEVILLE	Rachèle GHESTEM	
SAUMERAY	Angélique LE BORGNE	Véronique CHEVALLIER
TRIZAY-LES-BONNEVAL	Bruno ELAMBERT	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Emmanuel FOURMONT	Philippe MELINE
BONNEVAL	Eric JUBERT	
BONNEVAL	Patrick JEANNE	
BONNEVAL	Jean-Michel LAMY	
BOUVILLE	Benoît GESLIN	
DANGEAU	Olivier HOUDY	
LE GAULT ST DENIS	David LEGRAND	
SANCHEVILLE	Jean-Marc VANNEAU	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Dominique IMBAULT	

COMMISSION PISCINE

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ALLUYES	Laure HARDY	Sylvie TINSEAU
		Annie HUBERT
BONNEVAL	Pascal LHOSTE	Brigitte DUFER
BOUVILLE	Fabien MONCEAUX	
BULLAINVILLE	Claude LECOMTE	Benoist LECOEUR
DANCY	Arnaud HANSSE	Céline KUZBINSKI

DANGEAU	Antoine CHEREAU	Guy BEAUREPERE
FLACEY	Bruno GUERIN	
LE GAULT-SAINT-DENIS	Bertrand DARMIGNY	
MONTBOISSIER	Bruno LHOSTE	
MONTHARVILLE	Michel LIE	Marie-Louise LIE
MORIERS	Sébastien NOEL	Sylvie BALANDIER
NEUVY-EN-DUNOIS	Benjamin LAGREE	Emmanuel DOUSSET
PRE-SAINT-EVROULT	Mélanie LE DEAN	
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	Karine VILFAYEAU	
SANCHEVILLE	Amandine POTHIER	
SAUMERAY	Virginie DUPUID	Tiphaine GUERIN
TRIZAY-LES-BONNEVAL	Pauline NOUVELLON	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Philippe MELINE	
BONNEVAL	Eric JUBERT	
BONNEVAL	Patrick JEANNE	
BONNEVAL	Jean-Michel LAMY	
BOUVILLE	Benoît GESLIN	
DANGEAU	Olivier HOUDY	
LE GAULT ST DENIS	David LEGRAND	
SANCHEVILLE	Jean-Marc VANNEAU	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Dominique IMBAULT	

COMMISSION MUTUALISATION

ALLUYES	PETIT Jean-Marc
BONNEVAL	BILLARD Joël
BONNEVAL	JUBERT Éric
BOUVILLE	GESLIN Benoit
BULLAINVILLE	PESCHETEAU Jean-Luc
DANCY	KUZBINSKI Céline
DANGEAU	HOUDY Olivier
FLACEY	GOUIN Bernard
LE GAULT-SAINT-DENIS	LEGRAND David
MONTBOISSIER	LHOSTE Bruno
MONTHARVILLE	ROUSSELET Gilles
MORIERS	CHABOCHE Fabrice
NEUVY-EN-DUNOIS	GOUSSU Denis
PRE-SAINT-EVROULT	PELLERIN Brian
PRE-SAINT-MARTIN	PERIER Marie-Stella
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	LEVACHER Elodie

SANCHEVILLE	FALLOU Éric
SAUMERAY	FIETTE Nicolas
TRIZAY-LES-BONNEVAL	GIRARD Michel
VILLIERS-SAINT-ORIEN	IMBAULT Dominique
BONNEVAL	LAMY Jean-Michel
BONNEVAL	JEANNE Patrick
SANCHEVILLE	VANNEAU Jean-Marc

COMMISSION INFORMATIQUE

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ALLUYES		
BONNEVAL	Jean-Philippe GIRAUD	
BULLAINVILLE	Valérie DAZARD	
DANGEAU	Christian VALLOT	
MONTBOISSIER	Bruno LHOSTE	
MONTHARVILLE	Franck ROGER	
MORIERS	Frédéric TOSTAIN	
NEUVY-EN-DUNOIS	Cécile LEBOULANGER	Thomas GOUSSU
PRE-SAINT-EVROULT		
PRE-SAINT-MARTIN		
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	Jean-Paul BALLE	
SANCHEVILLE	Rachèle GHESTEM	
SAUMERAY	Nicolas FIETTE	Antoine CHABOCHE
TRIZAY-LES-BONNEVAL	Samuel BOULAI	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Vincent TARTAR	
BONNEVAL	Eric JUBERT	
BONNEVAL	Patrick JEANNE	
BONNEVAL	Jean-Michel LAMY	
BOUVILLE	Benoît GESLIN	
DANGEAU	Olivier HOUDY	
LE GAULT ST DENIS	David LEGRAND	
SANCHEVILLE	Jean-Marc VANNEAU	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Dominique IMBAULT	

COMMISSION ACCESSIBILITÉ

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ALLUYES	Annie HUBERT	Léa CHAUFTON
BONNEVAL	Marie-Christine NORMAND	Brigitte DUFER
BOUVILLE	Martine SAISON	
BULLAINVILLE	Valérie DAZARD	
DANCY	Julien HUBERT	Arnaud HANSSE
MONTBOISSIER	Lyne GALLAIS	

MONTHARVILLE	Franck ROGER	
MORIERS	Nicolas BARBIER	Frédéric TOSTAIN
NEUVY-EN-DUNOIS	Maryse IMBAULT	Elisabeth BOUCHER
PRE-SAINT-EVROULT	Cassandre LAGREE	
PRE-SAINT-MARTIN	Christine GEFFRIN	
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	Jean-Paul BALLE	Guillaume BOUQUIN
SANCHEVILLE	Denis LEGRAIS	
SAUMERAY	Aurélie THIROUARD	Véronique CHEVALLIER
TRIZAY-LES-BONNEVAL	Jean-Claude SALLE	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Doïna CONEGGO	
BONNEVAL	Eric JUBERT	
BONNEVAL	Patrick JEANNE	
BONNEVAL	Jean-Michel LAMY	
BOUVILLE	Benoît GESLIN	
DANGEAU	Olivier HOUDY	
LE GAULT ST DENIS	David LEGRAND	
SANCHEVILLE	Jean-Marc VANNEAU	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Dominique IMBAULT	

COMMISSION PACTE TERRITORIAL

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ALLUYES	Céline LEGRAND	Jean-Marc PETIT
BONNEVAL	Christine CHERDEL	Sylvie GOUSSARD
BULLAINVILLE	Jean-Luc PESCHETEAU	Philippe ZUNINO
DANGEAU	Christelle COURBOT	
FLACEY	Sylvie POITRIMOL	
LE GAULT-SAINT-DENIS	Virgine VERBIESE	
MONTBOISSIER	Christelle FORESTIER	
MONTHARVILLE	Gilles ROUSSELET	
MORIERS	Fabrice CHABOCHE	Sébastien NOEL
PRE-SAINT-EVROULT	Brian PELLERIN	
PRE-SAINT-MARTIN	Marie-Stella PERIER	
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	Jean-Paul BALLE	Guillaume BOUQUIN
SANCHEVILLE	Denis LEGRAIS	Eric FALLOU
SAUMERAY	Aurélie THIROUARD	Véronique CHEVALLIER
TRIZAY-LES-BONNEVAL	Jean-Claude SALLE	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Doïna CONEGGO	
BONNEVAL	Eric JUBERT	
BONNEVAL	Patrick JEANNE	

BONNEVAL	Jean-Michel LAMY	
BOUVILLE	Benoît GESLIN	
DANGEAU	Olivier HOUDY	
LE GAULT ST DENIS	David LEGRAND	
SANCHEVILLE	Jean-Marc VANNEAU	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Dominique IMBAULT	

COMMISSION SPR – SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

15 membres nommés dont un tiers de représentants désignés par le conseil communautaire.
Le Président et le Maire de la Commune concernée sont membres de droit

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Philippe GIRAUD	Danielle BORDES
Marie-Christine NORMAND	Sylvie GOUSSARD
Jean-Michel LAMY	Patrick JEANNE
Christine CHERDEL	Pascal LHOSTE
Dominique IMBAULT	Olivier HOUDY

COMMISSION PLUIH

	TITULAIRES	TITULAIRES
ALLUYES	PETIT Jean-Marc	CALLU François
BONNEVAL	JOUBERT Didier	NORMAND Marie-Christine
BOUVILLE	GARNIER Alain	LECOEUR Frédéric
BULLAINVILLE	PESCHETEAU Jean-Luc	SOREAU Christine
DANCY	KUZBINSKI Céline	LASNE Hervé
DANGEAU	CHEREAU Antoine	BOBET Charles
FLACEY	GOUIN Bernard	LEBLOND Sébastien
LE GAULT-SAINT-DENIS	VERBIESE Virginie	MANNEVY Alexandre
MONTBOISSIER	LHOSTE Bruno	GUERRY-TOUSSAINT Solène
MONTHARVILLE	ROUSSELET Gilles	HUETTE Alexandra
MORIERS	CHABOCHE Fabrice	NOEL Sébastien
NEUVY-EN-DUNOIS	GOUSSU Denis	Denis LHUILLERY
PRE-SAINT-EVROULT	PELLERIN Brian	SAINT-HUBERT Fabrice
PRE-SAINT-MARTIN	PERIER Marie-Stella	HY Marie
SAINT-MAUR SUR LE LOIR	LEVACHER Elodie	BALLE Jean-Paul
SANCHEVILLE	FALLOU Éric	MALLET Éric
SAUMERAY	FIETTE Nicolas	CHABOCHE Anthony
TRIZAY-LES-BONNEVAL	GIRARD Michel	NOUVELLON Pauline
VILLIERS-SAINT-ORIEN	GIRARD Micheline	FOURMONT Emmanuel

BONNEVAL	Eric JUBERT	
BONNEVAL	Patrick JEANNE	
BONNEVAL	Jean-Michel LAMY	
BOUVILLE	Benoît GESLIN	
DANGEAU	Olivier HOUDY	
LE GAULT ST DENIS	David LEGRAND	
SANCHEVILLE	Jean-Marc VANNEAU	
VILLIERS-SAINT-ORIEN	Dominique IMBAULT	

Désignation d'un référent déontologue

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD
DEL N°2026/072

En application du décret du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local et de l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret, l'article R. 1111-1-A du Code général des collectivités territoriales attribue à l'organe délibérant de la collectivité le soin de désigner un référent pour leurs élus.

Le référent est saisi par voie écrite dématérialisée des demandes des élus. Ces demandes sont exclusivement liées aux questions de déontologie des élus municipaux les concernant (un élu ne peut pas saisir le référent déontologue concernant la situation d'un autre élu).

Le référent, après avoir étudié la demande de l'élu, en ayant le cas échéant obtenu des informations supplémentaires afin d'en saisir au mieux le sens et l'objet, émet un avis par écrit dématérialisé à l'auteur de la demande.

Le référent est tenu au strict respect du principe de confidentialité concernant les questions qui lui sont adressées.

Le référent déontologue sera indemnisé par la Communauté de Communes du Bonnevalais au titre de ses interventions conformément aux dispositions légales et réglementaires, sur une base déclarative.

Lors du précédent mandat, les référents déontologues étaient Monsieur Benjamin BAIL et Monsieur Michel DEGOFFE – SELARL Drai Associés, ayant son siège social sis 64 rue de Miromesnil à PARIS 75008.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **DE DÉSIGNER** le Cabinet Drai Associés comme référent déontologue de la Communauté de Communes.

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

FINANCES PUBLIQUES

Fixation des taux des taxes foncières et de la cotisation foncière pour les entreprises – année 2026

Rapporteur : Monsieur Dominique IMBAULT
DEL N°2026/073

Il est proposé au conseil de ne pas modifier les taux d'imposition 2026 par rapport à 2025 comme suit :

FISCALITE DIRECTE LOCALE	Taux 2025	Taux Proposés 2026	Produits attendus pour 2026
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	6.67 %	6.67 %	786 927 €
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	4.46 %	4.46 %	117 432 €
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires	19.59 %	19.59 %	266 032 €
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	23.03 %	23.03 %	572 526 €

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **De Fixer** les taux d'imposition 2026 tels qu'ils ont été présentés.

Monsieur Dominique IMBAULT met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Fixation du produit attendu de la Taxe Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations – GEMAPI – année 2026

Rapporteur : Monsieur Dominique IMBAULT
DEL N°2026/074

Le produit estimé de la taxe GEMAPI est de 60 788 euros pour une population estimée à 12 154 habitants, pour un coût estimé à 5 euros par habitant. Ce coût était auparavant supporté par la Communauté de Communes mais depuis l'an dernier, il est supporté par les administrés dans la quasi-totalité des collectivités.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **De Fixer** la Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations pour l'année 2026 telle que présentée

Monsieur Dominique IMBAULT met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Base imposition prévisionnelle TEOM – année 2026

Rapporteur : Monsieur Dominique IMBAULT
DEL N°2026/075

Sur notre territoire, il y a deux syndicats, le Sictom Brou-Bonneval-Illiers (BBI), et le Sictom de Châteaudun.

Le Sictom BBI a défini un taux de 13,20 %, identique pour toutes les communes sauf pour Bonneval qui a un taux à 16,50 % car deux passages par semaine.
Le Sictom de Châteaudun, qui dessert 5 communes, défini un taux par commune (Bullainville 9,65 %, Dancy 9 ,06 %, Flacey 9,16 %, Saint Maur sur le Loir 8,34 % et Villiers Saint Orien 7,28 %)

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **De Voter** les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères tels que présentés.

Monsieur Dominique IMBAULT met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Créances irrécouvrables – créances admises en non-valeur

Rapporteur : Monsieur Dominique IMBAULT
DEL N°2026/076

Monsieur le Trésorier propose d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables pour le Budget Eau d'un montant de 8 594 euros.
Les poursuites continuent malgré tout.

ROUSSELET Gilles
Les poursuites continuent mais il ne faut pas se leurrer, ça passe en dossier de surendettement et ça devient des créances éteintes.

BILLARD Joël
Le Trésorier en récupère quand même.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'ADMETTRE** en non-valeur les créances dont le montant s'élève à 8 594 euros sur le budget Eau (40003).

Monsieur Dominique IMBAULT met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à la majorité des votants avec 3 voix Contre (M. Petit & Callu – Alluyes et Mme Nouvellon – Trizay-les-Bonneval).

Créances irrécouvrables – créances éteintes

Rapporteur : Monsieur Dominique IMBAULT
DEL N°2026/077

Monsieur le Trésorier propose d'admettre en créances éteintes les créances irrécouvrables suivantes :

- liste n°7630620931 - budget Eau (40003) d'un montant de 891,34 euros,
- liste n°7829290131 -budget SPANC (40400) d'un montant de 104,50 euros,
- liste n°7658051931 –budget Enfance (40005) d'un montant de 10,88 euros,
- liste n°7634420931 -budget Enfance (40005) d'un montant de 800,66 euros

PETIT Jean-Marc
Là, que l'on dise oui ou non ça ne change pas grand-chose ?

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'ADMETTRE** en non-valeur les créances telles que présentées

Monsieur Dominique IMBAULT met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à la majorité des votants avec 3 voix Contre (M. Petit & Callu – Alluyes et Mme Nouvellon – Trizay-les-Bonneval).

Communauté de Communes du Bonnevalais
Une Vallée à Partager

Décisions modificatives n°1

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD
DEL N°2026/078

Budget 40000 BUDGET PRINCIPAL :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Imputations	Libellés	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 - Charges à caractère général					
6238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	-140 494,00 €			
65 - Autres charges de gestion courtante					
65736211	Subvention de fonctionnement aux BA	140 494,00 €			
Total		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Budget 40001 BUDGET ACTIVITES ECONOMIQUES :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Imputations	Libellés	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
68 - Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	140 494,00 €			
75 - Autres produits de gestion courtante					
757361	Subvention de fonctionnement de la collectivité de rattachement		140 494,00 €		
Total		140 494,00 €	140 494,00 €	0,00 €	0,00 €

Budget 40003 BUDGET EAU :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Imputations	Libellés	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
65 - Autres charges de gestion courtante					
6588	Autres charges diverses de gestion courante	40 000,00 €			
67 - Charges exceptionnelles					
678	Autres charges exceptionnelles	- 40 000,00 €			
Total		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Budget 40005 BUDGET ENFANCE :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Imputations	Libellés	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20 - Immobilisations incorporelles					
2031	Frais d'études			100 000,00 €	
21 - Immobilisations corporelles					
2128	Autres agencements et aménagements			-100 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours					
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations			12 100,00 €	
041 - Opérations patrimoniales					
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles				12 100,00 €
Total		0,00 €	0,00 €	12 100,00 €	12 100,00 €

Budget 40007 BUDGET PISCINE :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Imputations	Libellés	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
23 - Immobilisations en cours					
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations			74 400,00 €	
041 - Opérations patrimoniales					
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles				74 400,00 €
Total		0,00 €	0,00 €	74 400,00 €	74 400,00 €

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°1 conformément aux tableaux ci-dessus.

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir pour la création d'un surpresseur au Gault Saint Denis

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD
DEL N°2026/079

Considérant que des travaux de mise en place d'un surpresseur sont nécessaires afin d'apporter de l'eau au Gault-Saint-Denis,
Considérant le devis de la société JOUSSE d'un montant de 58 975,00 € H.T.,

Il est proposé au Conseil Communautaire le plan de financement suivant :

DEPENSES EN € H.T.		RECETTES EN €	
Travaux et mise en place d'un surpresseur au Gault-Saint-Denis	58 975,00 €	Conseil Départemental 28 (30%)	17 692,50 €
		Autofinancement	41 282,50 €
TOTAL DES DEPENSES	58 975,00 €	TOTAL DES RECETTES	58 975,00 €

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **De Valider** le plan de financement tel que présenté et **Autoriser** Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de subvention

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Subvention à la Godillose

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD
DEL N°2026/080

La Godillose a sollicité la Communauté de Communes afin d'obtenir une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 euros dans le cadre de la 30ème édition de la Godillose.

Cette manifestation se déroulant sur tout le territoire de la Communauté de Communes, leur demande est recevable.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **De verser** une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 euros à la Godillose.

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à la majorité des votants, Mmes Bordes et Cherdel – Bonneval et M. Pescheteau – Bullainville ne participant ni au vote ni au débat.

MARCHÉS PUBLICS

Autorisation de signature de l'acte modificatif n°1 du groupement de maîtrise d'œuvre représenté par Yolaine DIdou Architecture pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un nouveau centre enfance

Rapporteur : Monsieur Benoît GESLIN
DEL N°2026/081

Il s'agit d'un avenant pour la maîtrise d'œuvre représentée par Madame Yolaine Didou Architecture d'un montant de 16 930 euros HT qui représente le suivi de la construction modulaire, le bâtiment provisoire qui sera monté pour deux ans.

C'était prévu initialement dans la maîtrise d'œuvre mais enlevé au moment de l'appel d'offres car il y avait un problème de site géographique.

La commission d'appel d'offres réunie le 21 avril 2026 a validé cet acte modificatif.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'Autoriser** la signature de l'acte modificatif n°1.

Monsieur Benoît GESLIN met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Validation et autorisation de signature de l'offre retenue pour la consultation d'un surpresseur au Gault Saint Denis

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD
DEL N°2026/082

La mise en place d'un surpresseur au Gault Saint Denis est indispensable afin que la tranche d'interconnexion et d'alimentation en eau potable OP9 puisse fonctionner.

Une consultation a été réalisée le 12 mars 2026 auprès de 3 entreprises : Sogea, Marteau et Jousse avec une date limite de remise des offres le 10 avril 2026.

La commission d'appel d'offres a validé la variant de la société Jousse pour un montant de 58 975 euros HT.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'offre présentée par la société Jousse.

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Validation et autorisation de signature pour la consultation pour l'entretien des espaces verts de la ZA de la Louveterie, la ZI Saint-Gilles et l'Océanide

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD
DEL N°2026/083

Monsieur David LEGRAND est sorti de la salle.

Une consultation a été lancée le 11 mars 2026 auprès de 5 entreprises : Fontaine père et fils, Julien Fenech, Au Jardin Tranquille, Del Paysage et Ludovic Noël concernant l'entretien des espaces verts de la ZA de la Louveterie, la ZI Saint-Gilles et l'Océanide.

L'entretien des espaces verts et de l'espace photovoltaïque de l'Océanide a finalement été retiré de la consultation, les délais étaient trop tard, l'entretien sera effectué en régie.

La commission d'attribution des marchés réunie le 21 avril 2026 a émis un avis favorable pour l'offre de la société Au Jardin Tranquille pour un montant de 22 500 euros HT.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'offre de la société Au Jardin Tranquille.

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à la majorité des votants, avec 2 Abstentions (Mme Perier – Pré Saint Martin et M. Fiette – Saumeray) Monsieur David LEGRAND ne participant ni au vote ni au débat.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Étalement du versement des résultats d'Assainissement Collectif de la Ville de Bonneval

Rapporteur : Monsieur David LEGRAND
DEL N°2026/084

La Commune de Bonneval a sollicité la Communauté de Communes afin d'avoir un étalement du versement des résultats du budget assainissement suite à la prise de compétence de l'assainissement collectif par la Communauté de Communes.

Il est proposé un étalement sur 12 mois.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **DE DONNER** son accord pour l'étalement du reversement des résultats d'assainissement de la Ville de Bonneval.

Monsieur David LEGRAND met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

Création de postes permanents

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD donne la parole à Madame Sophie TOUDY-CLEMENT
DEL N°2026/085

Il y a d'abord un renouvellement de poste pour un conducteur de bus et agent polyvalent des services techniques pour le transport scolaire, ensuite un poste de responsable assainissement, un poste d'agent polyvalent et d'exploitation voirie ainsi qu'un poste d'assistante de direction pour l'eau et l'assainissement.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'APPROUVER** les créations de postes telles que présentées

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Création de poste non-permanent

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD donne la parole à Madame Sophie TOUDY-CLEMENT
DEL N°2026/086

Il y a un poste non permanent, pour la piscine, un surveillant de baignade en saisonnier à compter du 1er juillet 2026.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'APPROUVER** la création de poste telle que présentée

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Création d'un poste d'apprenti(e) – auxiliaire de puériculture – service crèche

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD donne la parole à Madame Sophie TOUDY-CLEMENT
DEL N°2026/087

La création d'un poste d'auxiliaire de puériculture au service crèche, en fait il s'agit d'un apprentissage.

Ce dispositif est ouvert à tous mineurs de 15 ans ou des majeurs de 30 ans et plus. Cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

Ce dispositif présent un intérêt tant pour les personnes accueillies que pour les services accueillants.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'APPROUVER** la conclusion d'un contrat d'apprentissage dès la rentrée 2026.

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Tarification intervention du secrétariat général de mairie itinérant

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD donne la parole à Madame Sophie TOUDY-CLEMENT
DEL N°2026/088

Vous savez qu'une personne est arrivée depuis peu, actuellement elle est sur 2 communes, Montarville et Saint Maur sur le Loir, une journée et demie sur chaque commune et le vendredi elle est au service RH de la COM COM.

Bien sûr c'est une mise à disposition donc il faut que l'on que l'on tarifie les communes qui prennent cette prestation.

Le président nous propose un coût horaire total de 35 euros, révisable chaque année, tout compris, frais de transport, etc..

ROUSSELET Gilles
Cécile est une personne qui est très professionnelle et avec qui il est très agréable de travailler au moins. Non mais il faut quand même le souligner parce que c'est un vrai bonheur de travailler avec cette dame.

TOUDY-CLEMENT Sophie
Elle est prévue jusqu'en juillet, début juillet pour une commune fin juillet pour l'autre.
En fait elle n'est que 7 h à la COM COM et le reste du temps sur les 2 communes.

ROUSSELET Gilles
Sachant qu'elle travaille à 80%, c'est ça ?

TOUDY-CLEMENT Sophie
Oui, elle travaille à 80%, elle ne travaille pas le mercredi.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **DE FIXER** le coût horaire total de l'intervention du secrétariat général de mairie itinérant tel que présenté.

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Convention d'inspection (ACFI), santé, sécurité au travail

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD donne la parole à Madame Sophie TOUDY-CLEMENT
DEL N°2026/089

Les collectivités territoriales doivent désigner un agent chargé d'assurer une fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

Donc le centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir propose la mise à disposition d'un ACFI dans le cadre d'une prestation facultative.

Cette solution permet de bénéficier d'une expertise externe, d'un regard impartial et d'un accompagnement ponctuel et adapté aux besoins de la collectivité.

Cette convention est conclue pour une durée de 6 ans et le coût de cette prestation est fixée à 2 430,00 euros par an.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'AUTORISER** le président à signer la convention avec le Centre de Gestion 28.

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Convention de mise à disposition d'un assistant de prévention entre la Communauté de Communes du Bonnevalais, la Ville de Bonneval et le CCAS de Bonneval

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD donne la parole à Madame Sophie TOUDY-CLEMENT
DEL N°2026/090

C'est une convention de mise à disposition d'un assistant de prévention entre la Communauté de communes du Bonnevalais, la ville de Bonneval et le CCAS de Bonneval.

Nous avons mis en place un nouveau document unique, le DUERP.
Notre assistant de prévention part à la retraite à la fin de l'année.

Donc cette formation pour le document unique a été suivie également avec Monsieur Jardin qui est un agent de la ville de Bonneval pour devenir agent de prévention.

Il est demandé de mutualiser la mise à disposition de cet agent.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition d'un assistant de prévention.

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Élections professionnelles 2026 – fixation du nombre de représentants du personnel au CST commun et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité et des établissements au CST commun

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD donne la parole à Madame Sophie TOUDY-CLEMENT
DEL N°2026/091

Comme vous le savez, il y a des élections professionnelles en décembre 2026.

Ce soir il faut fixer le nombre de représentants du personnel au CST commun et les décisions du recueil de l'avis des représentants de la collectivité et des établissements au CST commun.

Il y a un collège des représentants du personnel et un collège des représentants de la collectivité.

Il est proposé de fixer à 4 le nombre de représentants titulaires et 4 suppléants.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **DE FIXER** à 4 le nombre de représentants titulaires et 4 suppléants.

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Fonds patrimonial de proximité

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD
DEL N°2026/092

Madame Sabrina AUBER a sollicité la Communauté de Communes pour bénéficier d'une subvention du Fonds de Proximité dans le cadre de sa boulangerie située à Sancheville afin de lui permettre l'acquisition d'un véhicule pour les tournées.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'ATTRIBUER** la somme de 1 761,62 euros HT dans le cadre du Fonds patrimonial de proximité.

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE

Avis sur projet Innergex de Neuvy-en-Dunois

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD
DEL N°2026/093

Le projet Innergex de Neuvy-en-Dunois c'est un projet de 4 éoliennes pour une puissance de 17 mégawatts, 180 M.
Ce projet a été déposé en juin 2025. Une enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement se déroule sur une période de 3 mois jusqu'au 13 juillet prochain.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **DE SE PRONONCER** sur le projet éolien de Neuvy-en-Dunois

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

POINT NON INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Convention Programme d'aide à l'investissement immobilier

Rapporteur : Monsieur Joël BILLARD
DEL N°2026/094

Une société qui nous demande de l'aider au titre des aides aux entreprises, on a ainsi 50 000 euros, alors ça peut être dans ma délégation mais je préfère en conseil pour une parfaite transparence.

C'est une aide aux entreprises seulement quand elles sont suivies par la région. Il y a donc une convention tripartite entre la Région, la Communauté de Communes et l'entreprise, c'est lié à un investissement qui a pour effet d'améliorer ou d'agrandir l'entreprise.
Dans le cas présent, la société Croc'wich a fait un agrandissement qui a coûté 267 000 euros.
Nous on vous propose 25 000 euros, la Région abonde aussi à hauteur de 25 000 euros.

On peut mettre moins ou plus, nous avons inscrit 50 000 euros mais donc on voudrait laisser une 2e marge pour éventuellement une autre entreprise.
C'est du maintien de l'emploi, c'est de la création de l'emploi, ça sera de la CFE un peu de fiscalité foncière aussi.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'AUTORISER** à signer la convention tripartite

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

****
**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 06.

Le secrétaire de séance,
Éric JUBERT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BONNEVALAIS
19 rue Saint Roch
28800 BONNEVAL

Le Président,
Joël BILLARD

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BONNEVALAIS
19 rue Saint Roch
28800 BONNEVAL